

Projet pédagogique de l'équipe éducative

De la Crèche

Antenne Petite Enfance de Franche-Comté

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	2
1. <u>L'ACCUEIL D'UN ENFANT DANS LA CRÈCHE</u>.....	3
1.1. PREMIER ACCUEIL... PREMIERE SEPARATION.....	3
1.2. L'ACCUEIL AU QUOTIDIEN.....	4
2. <u>L'ÉVEIL DE L'ENFANT</u>	5
2.1. L'APPROCHE CULTURELLE ET ARTISTIQUE.....	7
2.2. LE JARDIN LUDIQUE ET PÉDAGOGIQUE.....	8
2.3. L'ACTION ÉDUCATIVE DÉVELOPPÉE.....	9
2.4. LE PROJET D'ÉVEIL AUX GOÛTS ET AUX ARTS DE LA TABLE.....	11
3. <u>LES SOINS ET LE REPOS</u>.....	12
3.1. LE TEMPS DE CHANGE.....	13
3.2. L'ACCOMPAGNEMENT AU COUCHER ET AU LEVER DES SIESTES.....	13
3.3. LES PETITS « BOBOS ».....	13
3.4. L'APPRENTISSAGE DE LA PROPRETÉ : L'HYGIÈNE AU QUOTIDIEN.....	14
4. <u>LES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES PRISES POUR L'ACCUEIL D'ENFANTS ATTEINTS D'UN HANDICAP OU D'UNE MALADIE CHRONIQUE</u>.....	14
5. <u>L'ACCUEIL DES PERSONNES EN FORMATION</u>.....	15
6. <u>LES RÉUNIONS D'ÉQUIPE</u>.....	16
CONCLUSION.....	16

INTRODUCTION

La crèche gérée par l'association Antenne Petite Enfance de Franche-Comté, a pour finalité de :

- Permettre au jeune enfant de développer et connaître ses potentialités,
- Permettre à chaque jeune enfant de reconnaître ses ressemblances avec les autres enfants du même âge, tout en étant au contact de leurs différences,
- Créer les conditions pour que l'angoisse et la peur tendent à disparaître au sein d'un groupe de pairs,
- Créer les conditions pour que les conduites agressives puissent s'exprimer sans prendre une forme violente,
- Permettre à chaque enfant de satisfaire ses rythmes propres et de faire des projets à son rythme,
- Permettre à chaque enfant de développer son imaginaire et sa logique par ses propres actions, l'imitation des autres et les propositions positives des adultes,
- Contribuer au renforcement des résistances physiologiques des enfants en face des agressions du monde extérieur.

Au fond, il s'agit de permettre à chaque enfant de développer un maximum de stratégies de façon qu'à tout âge il puisse agir de manière autonome et positive sur son environnement et maîtriser ses différents réseaux de relations quotidiennes (relations parentales, relations avec ses frères et sœurs, relations au sein du quartier, relations à l'intérieur du couple, relations dans la vie professionnelle, relations dans la vie politique, etc...)

C'est ainsi qu'on peut espérer favoriser le développement de personnes autonomes, responsables et créatrices pour elle-même et pour les autres. C'est ainsi qu'on peut espérer avoir une véritable politique de prévention par rapport à la santé, la violence quotidienne, la délinquance, etc...

Pour cela, l'Antenne Petite Enfance de Franche-Comté agira en même temps sur deux leviers :

- Créer un environnement qui favorise et nourrisse les systèmes de communication, les rythmes et l'occupation de l'espace chez le jeune enfant.
- Faire participer les parents au fonctionnement de cet environnement, tout en leur permettant de s'informer sur les réalités connues de la Petite Enfance.

1. L'ACCUEIL D'UN ENFANT DANS LA CRÈCHE

1.1. PREMIER ACCUEIL... PREMIERE SEPARATION

Un enfant fait son entrée en structure de vie de la petite enfance. Cet évènement est loin d'être anodin, tout au contraire, il représente un véritable bouleversement dans sa vie.

Il demande à être pris en compte comme tel, il suppose la mise en place d'une véritable préparation à la séparation, tant du point de vue de l'enfant que de ses parents.

C'est pourquoi, on peut dire qu'accueillir, c'est :

- Etre disponible à cet enfant particulier en tenant compte de sa singularité.
- Mettre en place avec les parents, l'enfant et la personne de référence un projet d'accueil personnalisé.

La période d'adaptation est une première étape et repose sur les notions suivantes :

- **Avoir du temps.** Il est nécessaire que l'enfant vive dans le lieu d'accueil un certain nombre de moments avec son parent sans précipitation. L'enfant doit vivre les étapes, les unes après les autres, ne passant à la suivante que lorsqu'il est parfaitement à l'aise dans la précédente.
Ainsi sur toute la période d'adaptation, il est demandé aux parents (un seul ou les deux) de rester présents sur tout le temps d'accueil de leur enfant (demi-journées ou journées complètes).
L'enfant est à l'initiative de la prise de distance d'avec son parent, et non l'inverse.
L'organisation architecturale de cet espace décloisonné facilite l'éloignement progressif.
- **Aider, accompagner l'enfant et ses parents dans le processus de séparation et d'intégration.** C'est le rôle essentiel de la personne de référence : être disponible, à l'écoute des uns et des autres, sans juger. Dans ce climat rassurant, l'enfant peut faire le travail psychique de séparation et apprendre à connaître les lieux et les personnes. Ses parents parviennent à établir une relation de confiance avec la personne de référence et l'ensemble de l'équipe. Celle-ci apprend peu à peu à connaître l'enfant, elle devient un relais sécurisant pour lui en l'absence de ses parents.
La personne de référence accompagne l'enfant depuis son arrivée jusqu'à son départ définitif de la structure (cursus généralement de deux années consécutives).
Le planning de travail du personnel est organisé sur l'année entière sans roulement d'équipe. Cela permet à chacun des enfants présents de retrouver les mêmes adultes d'une semaine à l'autre.
- **S'adapter aux habitudes de vie de l'enfant.** Pour cela, une « fiche de rythmes » est remplie par les parents. Cette fiche, qui contient tous les éléments essentiels sur l'alternance veille /sommeil et l'alimentation, permet de conserver une continuité entre la maison et la structure d'accueil et peut aider, le cas échéant, à remarquer des perturbations que l'intégration peut entraîner dans les rythmes de vie de l'enfant.

1.2. L'ACCUEIL AU QUOTIDIEN

Chaque matin, tout recommence, il faut de nouveau se séparer, quitter l'univers familial pour retrouver celui de la structure.

« *Il a l'habitude* » disent les adultes, considérant comme réglée la question de la séparation quotidienne. Jusqu'au jour où cet enfant si bien « *adapté* » s'agrippe à son parent en hurlant, nous montrant ainsi que, même quotidienne et balisée, la séparation peut vite redevenir une épreuve pour l'enfant.

Quels sont donc les enjeux de cet instant crucial qui, d'une certaine manière, va conditionner l'état de l'enfant pour la journée entière ?

La sécurité affective du petit enfant repose essentiellement sur la continuité dans sa prise en charge et des soins qui lui sont prodigués. Dans sa journée, l'enfant est soumis à de multiples ruptures : rupture d'avec le milieu familial, succession de personnes qui vont le prendre en charge au cours du temps passé dans la structure, puis rupture d'avec ce lieu d'accueil lors du retour à la maison. Cela fait donc quotidiennement beaucoup de séparations à gérer.

La qualité quotidienne dans l'accueil est donc une condition fondamentale de la sécurité affective de l'enfant sur le lieu de vie. Elle suppose des aménagements :

- **1^{er} aménagement : L'ESPACE**

Dans l'espace accueil, des installations confortables et agréables permettent aux parents de déshabiller leurs enfants. Sièges, banquette, coins intimes permettent à chacun d'arriver à son propre rythme.

Le lieu d'accueil est ouvert sur le lieu de vie de la structure. Il est un espace « transitionnel » entre le dehors et le dedans, symbolique de la séparation. L'enfant va y instituer des rituels de séparation qui lui sont propres et qui vont lui permettre de lutter contre la tristesse et l'anxiété : pour beaucoup, prendre doudou et tétine, appuyer sur le bouton ouvre-porte ; pour d'autres, s'installer vers l'aquarium, lire un livre particulier dans les bras de l'adulte...

Dans cet espace, aux moments des arrivées en début de journée (de 7h30 à 9h30) et des départs en fin d'après-midi (de 16h30 à 18h30), des jeux particuliers sont installés, choisis pour accompagner l'enfant à maîtriser progressivement les notions de présence /absence. Ces jeux qui symbolisent la séparation (entrer/sortir, apparaître/disparaître, coller/décoller, contenir/renverser) permettent le travail psychique de représentation du départ et du retour des parents. Ils aident l'enfant à maîtriser la séparation.

- **2^{ème} aménagement : LE TEMPS**

Prendre le temps est une condition essentielle pour un accueil de qualité.

Laisser l'enfant arriver, souffler après la course du matin et s'installer tout doucement dans la vie de la structure.

Permettre au parent qui vient rechercher son enfant de prendre le temps de rentrer dans la structure. Son enfant doit faire à nouveau le travail psychique de quitter un lieu et des personnes pour retrouver sa famille. Pour cela il a souvent besoin de quelques instants de réadaptation au retour de son parent avant de se livrer à la joie des câlins.

Ce temps répond à la mise en place de ses rituels de séparation. Il est donc nécessaire de le respecter.

- **3^{ème} aménagement : UN PERSONNEL DISPONIBLE**

L'accueil au quotidien doit être une prise en charge individualisée. Afin qu'il soit effectué dans les meilleures conditions, la personne qui accueille est totalement disponible et libérée de toute autre tâche.

Ainsi pour chaque jour de la semaine, un professionnel est responsable de l'accueil :

- Le matin de 7h30 à 9h30, il reste disponible pour chacun des enfants qui arrivent, lui souhaite la bienvenue, échange avec les parents, collecte les informations qu'il note dans le cahier de transmissions, prépare la séparation en la verbalisant (« maman va bientôt partir à son travail »), l'aménage en respectant les rituels établis par l'enfant. Si l'enfant pleure, le professionnel prend son chagrin en compte, reconnaît sa tristesse de quitter son parent tout en l'aidant à trouver ses propres raisons d'avoir du plaisir à être là (les copains, les activités, les jeux...)
- Le soir de 16h30 à 18h30, un professionnel accueille les parents qui reviennent chercher leurs enfants. Ces derniers réagissent différemment au moment de ces retrouvailles, joie évidente pour certains, mais aussi pour d'autres, fuite, apparente indifférence, maintien à distance, excitation motrice... Le professionnel accompagne alors enfants et parents dans ce re-tissage de liens.

Dans cette organisation, parents et professionnels peuvent dire à l'enfant la veille ou sur le trajet le jour même par qui il sera accueilli. L'enfant prévenu pourra alors anticiper l'instant de l'accueil.

Pour un accueil de qualité, il est également important que le professionnel ait du plaisir à être dans ce travail, à retrouver chaque jour les enfants, à se réjouir de la journée qui commence. C'est pour cette raison qu'il doit s'autoriser à dire s'il n'est pas dans de bonnes dispositions pour accueillir et se faire remplacer par un collègue, le cas échéant.

La mise en place de ces actions simples et basées sur le bon sens aide l'enfant et ses parents à se séparer dans de bonnes conditions de sécurité affective et permet à l'enfant de bien vivre sa journée dans la structure.

« Il est fondamental dans la dynamique de la séparation du matin, d'accepter le cheminement de chacun dans le travail psychique nécessaire à l'enfant. L'important, c'est que les parents comme le personnel acceptent les fluctuations et les autorisent à l'enfant. Ce n'est, qu'à ce prix, que l'enfant pourra grandir. » Martine Jardiné.

2. L'EVEIL DE L'ENFANT

Eveil : n. m. (...) Action d'éveiller, de sensibiliser quelqu'un à quelque chose (...)

Eveiller : v. t. (...) Développer une faculté, un sentiment, etc...

Provoquer une réaction.

(Extraits du Petit Larousse 2002)

Le contexte particulier de la vie en collectivité offre à l'enfant un large éventail de possibilités d'éveil, les finalités étant :

- Donner à l'enfant des moyens de découvrir, à son rythme, la richesse de son environnement sonore, visuel, tactile, olfactif.

- L'aider à s'ouvrir à des expériences nouvelles en toute sécurité.
- Lui permettre d'exercer sa créativité, d'exprimer son imaginaire, en dehors des cadres esthétiques et artistiques habituels, au travers d'actions, de démarches libres et gratuites sans aucune obligation de résultat.

La crèche de l'Antenne Petite Enfance permet aux enfants qu'elle accueille d'aborder cet éveil sous différents aspects.

De par son architecture particulière, la structure offre aux enfants de multiples possibilités d'éveil à savoir :

- **Le mouvement, l'action** dans un espace vaste et dégagé, modulable, offrant des perspectives variées dès l'entrée.
- **Les prises de risque** par des déplacements verticaux dans tous les types d'escaliers, échelles de poules, plans inclinés, toboggans... et par le passage dans l'inconnu, couloir sombre...
- **Le sentiment de sécurité** par l'utilisation de matériaux au contact rassurant, de couleurs agréables et par l'ouverture de l'espace qui permet les échanges de regards avec les autres enfants et les adultes de référence.
- **Les expériences collectives** dans l'espace central ou dans tout autre lieu choisi selon les circonstances, d'où l'intérêt d'un mobilier mobile.
- **Le besoin de s'isoler et de jouer individuellement** dans un espace comportant des coins dont la détermination sera laissée à l'initiative de l'enfant.
- **L'imitation** dans un espace permettant la visibilité des actions faites par les adultes (préparation de la collation, découpage, rangement, jardinage, cuisine...).
- **La création** à travers l'imitation mais aussi par une liberté d'action (accès aux outils de création, peinture, instruments de musique, marionnettes...).
- **La manipulation** dans la mise à disposition d'un vaste échantillonnage d'objets qui ne sont pas nécessairement des jeux et des jouets (cartons, tissus...).
- **Le rêve** par l'existence d'un environnement à la fois riche et non figuratif qui stimulera l'imagination.

2.1. L'APPROCHE CULTURELLE ET ARTISTIQUE

Cette approche propose des temps d'échange entre les adultes et les enfants au travers d'activités multiples, créatives susceptibles de susciter un plaisir et une émotion partagés.

Les objectifs sont de :

➤ Mettre en place les conditions de sécurité affectives nécessaires à l'épanouissement de l'enfant

Actions :

- Créer un climat de bien-être pendant l'activité (petit groupe, lieu en retrait, ambiance musicale).
- Respecter la liberté, le rythme de l'enfant dans sa découverte et sa participation à l'activité, être attentif aux enfants pour sentir des signes de malaise.
- S'impliquer en tant qu'adulte dans l'activité créative, c'est-à-dire se mettre soi-même en situation créative tout en restant disponible aux enfants.
- Intégrer les activités d'éveil culturel à la vie quotidienne de la crèche, en évitant les ruptures dans les rythmes de vie des enfants.

➤ Offrir aux enfants un environnement riche et stimulant

Actions :

- Mettre à leur disposition une multitude d'objets culturels : instruments de musique, CD, livres, catalogues, albums photos, imagiers, matériel de cuisine, recettes, œuvres plastiques, peintures, sculptures, décors éphémères et saisonniers...
- Mettre à leur disposition des matériaux neutres, divers, variés : carton, bois, papier Kraft, de soie, crépon, tissus, laine, peinture, teinture, craies, crayons, terre, pâte à modeler, colle...

➤ Sortir de la structure pour aller découvrir d'autres lieux de vie et de culture

Actions :

Par un programme de sorties régulières ou occasionnelles, différentes en fonction des années, nous allons découvrir d'autres lieux (en respect du plan Vigipirate les espaces choisis sont toujours sécurisés)

- La bibliothèque pour lire des histoires et choisir des livres pour la structure
- La ludothèque pour jouer et emprunter des jeux pour en faire profiter les copains
- Les galeries d'art et les musées à l'occasion d'expositions particulières
- Les salles de spectacle pour applaudir des artistes
- La MJC de Palente à l'occasion de la Fête du livre
- La Citadelle
- La Forêt de Chailluz...

➤ Accueillir dans la structure des intervenants extérieurs (différents d'une année à l'autre)

- **Les parents** qui souhaitent faire profiter aux enfants de leurs talents.

- **Les artistes** : lorsqu'un artiste vient à la rencontre des enfants, il a un rôle dynamisant ; sa sensibilité personnelle, sa capacité d'écoute différente, son imagination éveillent et révèlent le potentiel créatif de chacun, adulte et enfant. Il apporte une ouverture sur son monde imaginaire, personnel, magique, empreint de poésie et d'humour. Il crée un « changement » dans le temps quotidien. Pour l'équipe, l'artiste est un moteur, il apporte des techniques, des pratiques nouvelles, il met à contribution l'imaginaire de chacun. Il ouvre des horizons sur des fonctionnements différents, moins conventionnels.
- **Les personnes âgées**, qui par leur intervention régulière dans la structure, créent une relation durable avec les enfants. Elles sont la mémoire vivante d'un patrimoine culturel d'autrefois (chansons, comptines, histoires, jeux...).

2.2. LE JARDIN LUDIQU ET PEDAGOGIQUE

Réalisé au printemps 1995, le jardin de l'Antenne Petite Enfance est l'aboutissement d'un projet élaboré en partenariat entre :

- Les administrateurs de l'Association
- Le personnel éducatif de la crèche
- Les services techniques de la Ville de Besançon
- Et avec l'aide financière de la Ville, de la CAF de Besançon et du Conseil Général du Doubs

Ce jardin est conçu selon les critères suivants :

- L'espace offre aux enfants un caractère ludique (arbres pour grimper, bac à sable, pataugeoire...).
- Il conserve un aspect naturel, voire sauvage (arbres, fleurs, plantes aromatiques et un espace naturel préservé, aménagé d'un pont et d'une cabane en bois cachés dans les fourrés).
- Il est équipé d'un jardin potager (multiples jardinières conçues à l'échelle des enfants, fontaine, abri à jardin...).

Découvrir la nature tient une place importante dans notre projet car les enfants accueillis sont issus du milieu urbain.

De plus, la nature représente un support pédagogique :

- Intéressant car simple, riche et varié, permettant au jeune enfant d'expérimenter, découvrir le monde, s'émerveiller, progresser.
- Adapté au jeune enfant car la nature connaît des rythmes, des évolutions similaires (progression intérieure qui demande du temps).
- Favorisant la construction du schéma corporel qui se structure par l'expérience et s'élabore progressivement à partir des impressions sensorielles reçues par l'enfant. Proposer des situations diverses (courir, jouer dans l'eau, marcher et laisser ses empreintes dans la neige...) contribue à la constitution d'une perception, d'une image du corps de l'enfant.

Le but de notre démarche consiste à créer des situations, des événements, des ambiances, faire naître des émotions afin de favoriser l'épanouissement du jeune enfant et le développement de ses potentialités.

*« Il n'est nul besoin d'apporter à l'homme du dehors, des qualités dont il contient le germe. Il suffit de faire pousser, de laisser se développer ces qualités, et déployer leur nature. »
(Comenius)*

2.3. L'ACTION ÉDUCATIVE DÉVELOPPÉE

- Assurer la sécurité affective et matérielle : l'adulte donne à l'enfant le sentiment de sécurité qui va lui permettre de pouvoir s'éloigner, d'explorer lui-même le monde environnant.
- Donner à l'enfant les moyens d'être autonome : l'aider, sans faire à sa place et lui donner le goût de connaître.
- Offrir à l'enfant des situations réelles : ne pas sortir les éléments de leur contexte et donner du sens, une continuité aux actions menées.
- Favoriser le plaisir partagé entre enfants et adultes ainsi que celui entre enfants.

L'objectif principal est dans ce contexte naturel de favoriser le développement et l'épanouissement de chaque enfant : développement sensoriel, psychomoteur, psychologique, affectif et social.

- **Développement sensoriel**

Le jeune enfant découvre son environnement grâce à son corps, à ses cinq sens (le toucher, l'ouïe, la vue, le goût, l'odorat) et à ses sensibilités (informations sensorielles concernant le tonus, les mouvements et positions du corps, la douleur, la faim...).

Le système sensoriel permet donc de recevoir des informations qui seront ensuite interprétées, analysées, mémorisées par l'enfant.

La nature offre une gamme étendue de matières (pierre, sable, eau, terre, argile...), de formes, de couleurs, d'odeurs (terre, fleurs, plantes aromatiques, herbe fraîchement coupée...), de sons (chants d'oiseaux, eau qui coule...).

Cette variété sollicite tous les sens générant ainsi de nombreuses et diverses sensations.

Le monde animal, végétal, minéral est une source inépuisable de découvertes, offrant un cadre vivant, animé, se transformant au gré des saisons.

Les enfants sont fascinés par les insectes (fourmis, araignée qui tisse sa toile...), les animaux (poissons dans l'aquarium, oiseaux venant manger les graines...). Ce spectacle permet le développement de leur capacité d'attention, d'observation, de réflexion.

Enfin, la nature permet une sollicitation directe et concrète. En contact avec les éléments naturels, sans intermédiaire, l'enfant appréhende mieux la réalité (jardinage au potager, cueillette des fruits rouges...). Le jeune enfant a besoin de choses concrètes, palpables pour pouvoir les comprendre. Les connaissances acquises au cours de cet éveil sensoriel donnent à l'enfant les bases pour les approches plus abstraites.

- **Développement psychomoteur**

Il peut être défini comme l'évolution des modes de relation de l'enfant à lui-même et au monde et des capacités d'action de l'enfant sur l'environnement.

Dans ce sens, il est proposé à tous les enfants d'entrer dans l'espace pieds nus afin qu'ils puissent expérimenter toutes les sensations que peut provoquer l'appui du pied au sol : ancrage, stabilité, équilibre.

Des vêtements de préférence légers, souples et larges sont privilégiés afin d'optimiser le confort des mouvements et des postures.

La nature est un lieu où l'enfant peut faire de nombreuses expériences motrices : marcher, courir, sauter dans les feuilles mortes, grimper aux arbres, monter et descendre un talus pentu... L'enfant peut ainsi expérimenter des situations où il doit maîtriser son équilibre, coordonner ses membres...

Il prend conscience progressivement de ses possibilités, de ses limites et peut progresser à son rythme.

La nature est aussi un lieu favorisant les manipulations : jouer avec des brindilles de bois, couper la lavande, cueillir des fleurs, transporter de la terre, semer, arroser, jardiner... Ceci implique d'effectuer des gestes précis, de les coordonner, de les maîtriser, favorisant ainsi la motricité fine de l'enfant.

Enfin, la nature est un lieu favorisant la construction du schéma corporel. Celui-ci se structure par l'expérience et s'élabore progressivement à partir des impressions sensorielles reçues par l'enfant.

Proposer des situations diverses (courir, sauter, jouer dans l'eau, marcher et laisser ses empreintes dans la neige...) contribue à la constitution d'une perception, d'une image du corps de l'enfant.

- **Développement psychologique et affectif**

Pour parvenir à un développement affectif harmonieux, l'enfant a besoin d'une sécurité affective, de se sentir aimé et protégé. Ceci permet à l'enfant de pouvoir s'éloigner et explorer lui-même ce qui l'entoure.

Proposer des situations où l'enfant affronte le réel, au fur et à mesure de ses expériences, lui permet de découvrir ses potentialités, d'être actif et acteur de son développement, de trouver des solutions, de s'adapter et progressivement de construire sa personnalité.

Par exemple, lorsqu'un enfant se rend au potager pour semer des graines, entretenir des plants, arroser, il est confronté à différentes situations connues et inconnues. L'adulte l'aide à persévérer en cas de difficultés, lui donne confiance. L'enfant apprend la patience car il doit attendre que cela pousse, grandisse, mûrisse... Il est, de plus, responsabilisé : que se passe-t-il si je n'arrose pas ?

L'enfant est enfin récompensé lorsqu'il peut cueillir, déguster le fruit de sa récolte et de son travail.

De plus, l'enfant peut intégrer petit à petit les notions de temps (les fleurs poussent au printemps, les marrons tombent à l'automne, il faut attendre que les fraises soient rouges pour pouvoir les manger) et d'espace (les légumes, les fleurs poussent dans la terre et non au supermarché...).

Enfin, la nature offre de multiples possibilités de jeux sensori-moteurs, symboliques...

Le jeu, cette activité fondamentale et volontaire, libre, effectuée pour le plaisir, engage la pensée, le corps, les sentiments, la volonté, l'imagination de l'enfant.

Jouer permet à l'enfant de s'exprimer, de se construire, d'évoluer, de s'épanouir.

La nature peut inspirer de nombreux jeux. Les éléments naturels simples et neutres demeurent d'excellents supports et favorisent l'imaginaire. Un caillou devient bateau, un bâton, le fusil pour tuer la sorcière...

L'enfant peut aussi se cacher dans les fourrés, construire sa maison dans un coin du jardin, partir à la chasse au loup...

- **Développement social**

L'enfant établit de nombreuses relations avec ses parents, ses pairs. Puis son entourage s'élargit : les autres adultes, les gens du quartier... Permettre à l'enfant de rencontrer, parler, jouer avec d'autres favorise sa socialisation.

Dans le jardin et le potager, regarder pousser, fleurir, faner, vivre, mourir fait réaliser à l'enfant que les plantes, les animaux sont des organismes vivants et fragiles. Il prend conscience du cycle de vie et de mort, découvre les effets de ses actes (arroser, arracher, semer, piétiner...), ses actes qui font de lui un être social.

Nous sensibilisons l'enfant au respect de la nature et au fait qu'il est un être vivant dans un milieu vivant, ceci dès son plus jeune âge, car il est fort probable qu'il intègre cette préoccupation et garde le réflexe une fois adulte.

2.4. LE PROJET D'ÉVEIL AUX GOÛTS ET AUX ARTS DE LA TABLE

Les temps de repas sont des moments importants dans le déroulement d'une journée en collectivité.

En mangeant, on effectue un acte vital, mais ce moment privilégié peut devenir un véritable temps d'éveil aux goûts, aux saveurs et aux « arts de la table ».

Au travers d'actions quotidiennes, les objectifs recherchés sont les suivants :

- Donner au temps du repas une dimension d'éveil sensoriel, culturel, social et relationnel.
- Accompagner les enfants vers une démarche d'autonomie dans la gestion de leurs besoins alimentaires.

Pour l'éveil sensoriel, il s'agit de sensibiliser les enfants à la variété des aliments dans leurs textures, leurs goûts, leurs odeurs, leurs couleurs.

Par les actions suivantes :

- Proposer des menus variés.
- Présenter les aliments dans leur aspect initial (ils sont coupés dans l'assiette de l'enfant avant consommation)
- Associer les enfants à la préparation des repas (préparer un gâteau, mélanger les ingrédients, goûter, respirer les odeurs de cuisson).
- Pour les petits, lever l'interdit de toucher la nourriture. L'enfant a besoin de toucher pour s'approprier.

Pour l'éveil culturel, il s'agit de sensibiliser les enfants à la richesse du patrimoine culinaire mondial, à la variété des denrées alimentaires. Sensibiliser les enfants au respect de la nature et de ses fruits.

Par les actions suivantes :

- Cultiver un potager va permettre aux enfants de connaître et de comprendre le processus de maturation des plantes. Semer, planter, arroser, entretenir... Autant d'actes quotidiens effectués par les petits et dont l'aboutissement sera la joie de la récolte et de la dégustation.
- Inventer des repas extraordinaires ou réaliser ensemble un repas d'un autre pays. On y associe la musique, le décor, les costumes. Le repas devient un moment de dépaysement et une fête.
- Marquer les événements de la vie, les rituels, les fêtes par des préparations culinaires (gâteaux d'anniversaire, bûche de Noël, couronne de Pâques, etc...). Notre mémoire associe à ces périodes particulières des souvenirs olfactifs et gustatifs qui nous sont précieux pendant toute notre vie.

Pour l'éveil social et relationnel, il s'agit de faire des temps de repas pris dans la structure des moments de plaisir et de convivialité.

Par les actions suivantes :

- Créer un environnement agréable, calme (table dressée avec une vaisselle gaie et jolie).
- Laisser les enfants choisir leur place et leurs compagnons de table.
- Permettre aux enfants de découvrir à leur rythme les aliments nouveaux pour eux.
- Verbaliser les sensations ressenties (chaud /froid, mou/dur, salé/sucré). Chacun donne son avis personnel sur le choix du menu.
- Favoriser l'autonomie des enfants d'une part en leur donnant des couverts adaptés à ce qu'ils mangent (notamment des fourchettes et des couteaux dont ils savent très bien se servir) et d'autre part en respectant leur appétit, leurs choix personnels dans la découverte des aliments. A cet égard, le service sur plat semble le mieux adapté, les enfants ont le droit de choisir les mets en fonction de leurs propres besoins et envies ; cela réduit le gaspillage alimentaire.

L'éducation au goût, aux plaisirs de la table, réalisée dans un projet global, est possible et souhaitable dès le plus jeune âge.

Confrontés, comme nous le sommes actuellement à une alimentation de plus en plus suspecte et standardisée, notre rôle d'éducateurs est aussi d'éveiller les enfants à ce patrimoine culturel considérable que sont les arts culinaires.

3. LES SOINS ET LE REPOS

Soigner un enfant, c'est assurer les soins nécessaires au bien-être de son corps et à son développement, tant qu'il ne peut le faire lui-même, du fait de sa grande dépendance.

Des soins respectueux, dans ce que l'enfant est et manifeste, favorisent la confiance en lui et en l'autre, ainsi que le développement de son autonomie.

Ces moments de soins reviennent fréquemment au cours de la journée d'accueil : les temps de change, l'accompagnement au coucher et lever des siestes, les petits « bobos », l'apprentissage de la propreté, l'hygiène au quotidien, la prévention.

Ce sont des moments privilégiés de relation et d'intimité entre l'adulte et l'enfant, ceux où chacun apprend à se connaître intimement.

Pour que l'enfant se sente bien avec cet adulte « étranger » et que ce dernier soit à l'aise avec lui, il faudra du temps et une attention particulièrement fine de la part du professionnel.

En application de la circulaire CNAF de juin 2011, les produits de toilette et les couches sont fournis sachant qu'il est possible aux parents de les apporter s'ils le désirent pour des raisons personnelles ou médicales.

3.1. LES TEMPS DE CHANGE

Régulièrement au cours de la journée et autant que l'enfant en a besoin, les changes sont effectués dans un espace réservé à cet usage : le coin change.

Cet espace préserve à l'enfant son intimité tout en permettant à l'adulte de garder contact avec l'environnement.

Cet acte suit un protocole clairement détaillé et affiché que chaque professionnel connaît bien.

Il précise d'une part chacun des gestes qui garantissent l'exigence en matière d'hygiène et de propreté et d'autre part insiste sur l'importance du contact relationnel par l'échange des regards, la verbalisation tant sur les gestes effectués que sur les sensations et les émotions exprimées par l'enfant et /ou perçues par le professionnel.

3.2. L'ACCOMPAGNEMENT AU COUCHER ET AU LEVER DES SIESTES

L'aménagement de l'espace est conçu afin que soit garanti le respect du rythme de chacun des enfants.

Les espaces de sieste sont donc accessibles aux enfants qui peuvent y pénétrer en autonomie grâce à des portes coulissantes.

Les professionnels, attentifs aux signes manifestes de sommeil chez chacun des enfants, leur proposeront de rejoindre ces espaces soit de façon individuelle (pour les plus petits) ou collective. Dans ce dernier cas de figure, un temps de repos est systématiquement proposé aux enfants après le déjeuner. Un adulte reste alors présent dans l'espace afin d'accompagner les enfants dans ce moment si particulier, leur garantissant la sécurité physique et affective.

Les rituels d'endormissement sont respectés pour chacun (doudous, tétines, boîtes à musique...)

3.3. LES PETITS « BOBOS »

Au cours de la journée d'accueil, les « petits bobos », qu'il s'agisse pour les plus courants des petites chutes, des bousculades... sont toujours pris en compte par les professionnels.

L'enfant est toujours rassuré, l'adulte verbalisant la douleur et/ou la peur, consolé, accompagné pour dire « non » éventuellement à l'autre enfant qui a pu provoquer ce petit bobo.

Si besoin un soin peut être proposé : désinfection, pansement, granule d'arnica...
Un protocole est affiché détaillant les produits à utiliser, co-signé par le médecin de la structure et la directrice.

3.4. L'APPRENTISSAGE DE LA PROPRETE : L'HYGIENE AU QUOTIDIEN

Qu'il s'agisse du lavage des mains, du brossage de dents, du débarbouillage..., chacun de ces gestes sont intégrés dans le quotidien, accompagnés et verbalisés.

Une vigilance particulière est accordée au fait que les enfants sont toujours informés lorsqu'ils sont concernés par un soin, l'adulte le prévenant et verbalisant cet acte.

La participation active de l'enfant est toujours sollicitée et son autonomie recherchée autant que son niveau de développement le permet.

4. LES DISPOSITIONS PARTICULIERES PRISES POUR L'ACCUEIL D'ENFANTS ATTEINTS D'UN HANDICAP OU D'UNE MALADIE CHRONIQUE

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, précise :

« ... A cette fin, l'action poursuivie vise à assurer l'accès de l'enfant, de l'adolescent ou de l'adulte handicapé aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population et son maintien dans un cadre ordinaire de scolarité, de travail et de vie. Elle garantit l'accompagnement et le soutien des familles et des proches des personnes handicapées ».

A partir de ces textes, une réflexion a été engagée par l'équipe pédagogique de la structure, sur l'accueil des enfants porteurs de handicaps, au sein de la structure.

Une crèche est un lieu de vie, où chaque enfant peut trouver sa place, quelle que soit son origine, quelle que soit son intégrité physique ou mentale. Tout enfant, à partir de ses propres potentialités, est en mesure de créer des liens sociaux et affectifs, et d'avoir une vie sociale précoce.

Philippe ORDRONNEAU, psychomotricien à l'ADAPEI écrivait dans un rapport d'activité que :
"La participation à la vie du groupe, sans forcément avoir à répondre à des exigences de niveau d'acquisition, mais plutôt en privilégiant le plaisir partagé, est aussi un outil pour aider l'enfant à gagner en confiance personnelle, sous le regard des autres".

Par ailleurs, ce temps de présence de l'enfant dans la structure est un moment de respiration pour les familles, leur permettant de prendre un temps pour elles, tout en étant rassurées sur la qualité de la prise en charge.

Lorsque les troubles du comportement ou le peu d'autonomie de l'enfant le nécessitent, un personnel spécialisé du service de soins peut rester présent pendant le temps d'accueil.

5. L'ACCUEIL DES PERSONNES EN FORMATION

Aujourd'hui très souvent, les stagiaires que nous accueillons ont un profil, des attentes, des objectifs différents. Les étudiantes des écoles professionnelles continuent de constituer l'essentiel du public utilisateur des terrains de stage (école de puériculture, d'auxiliaire puéricultrice, d'éducatrice de jeunes enfants, d'infirmières, de BEP sanitaire et sociale).

Ils sont accueillis dans le cadre d'une convention tripartite :

- Stagiaire,
- Organisme de formation,
- Association.

Beaucoup de jeunes et moins jeunes, en recherche d'insertion professionnelle, nous sollicitent ! Ce public nécessite de notre part une prise en charge, un accompagnement spécifique qui doit tenir compte, d'une part, des objectifs de formation du centre dont dépend la stagiaire et d'autre part, de l'histoire personnelle et des attentes de la personne accueillie.

L'objectif principal ne sera pas nécessairement d'acquérir des compétences professionnelles, mais plutôt de se situer dans un milieu de travail, de découvrir un métier, de reprendre confiance dans ses propres capacités. Il est donc important pour l'équipe de réfléchir à la mise en place d'un projet d'accueil individualisé des stagiaires.

Dès son arrivée, le ou la stagiaire est reçu par la directrice de la structure qui lui présente le projet associatif, l'espace de la structure et lui remet le livret d'accueil du stagiaire.

Ce temps de rencontre a pour objectif de :

- Présenter l'association
- Présenter la structure
- Présenter le personnel
- Présenter la personne de référence
- Définir les modalités pratiques :
 - horaires
 - repas
 - vêtements
- prendre connaissance du projet de stage qui doit comporter :
 - la découverte des obligations sanitaires inhérentes à la vie de la crèche
 - des objectifs réalistes et concrets
 - la prise en compte des objectifs de l'organisme de formation
 - des temps d'étude, d'observation, de réflexion, de discussion (démarche de soins pour les stagiaires d'école).
 - le respect des enfants, des parents, du personnel, du mode de fonctionnement de l'établissement,
- présenter le projet de vie de l'établissement

L'évaluation en cours de stage et en fin de stage

En cours de stage

- Effectuer un bilan de milieu de stage
 - pointer les difficultés.
 - réajuster les objectifs, l'encadrement.

En fin de stage

- Effectuer le rapport de stage en présence de la stagiaire (à plusieurs de préférence).
- Attribuer une note qui corresponde aux observations effectuées.

Le temps du stage est un temps privilégié pour apprendre à observer, à écouter...

C'est aussi un temps unique pour réfléchir, prendre conscience et analyser ce qu'on ressent, observer, partager ses observations et les analyser avec les professionnels.

Aussi, plutôt que d'être dans l'activisme, un bon stage est avant tout un moment d'observation, de réflexion, de disponibilité et de distance.

6. LES REUNIONS D'ÉQUIPE

Ce temps de concertation hebdomadaire est organisé en présence de l'ensemble de l'équipe de la crèche, animé par la directrice de la structure.

Ces réunions sont structurées à partir d'un ordre du jour établi avec les membres de l'équipe.

De par leur fréquence hebdomadaire et leur régularité, ces temps de travail sont essentiels pour assurer une cohérence dans l'approche et l'accueil des enfants et de leurs familles.

Ils permettent :

- Des échanges sur le vécu quotidien de la structure : évocation de situations particulières d'enfants, mise en place de projets, organisation des tâches, des plannings...
- Un travail de réflexion et d'élaboration entre les professionnels de la structure et si nécessaire en collaboration avec les psychologues du service Oreille.
- Des échanges avec les administrateurs de l'Association en fonction des demandes.
- Des rencontres avec des intervenants extérieurs en fonction des projets et des situations vécues (médecins, intervenants artistiques...).

CONCLUSION

Le projet pédagogique est un outil qui sert à donner du sens aux pratiques de l'équipe de la structure et lui permet de toujours se réajuster dans l'intérêt de l'enfant.